



# RAPPORT DES ACTIVITÉS

## RAPPORT DES ACTIVITÉS

### 2002-2003



C'est lors du Rendez-vous de mi-parcours des décideurs du monde agroalimentaire que le gouvernement du Québec et l'Union des producteurs agricoles (UPA) se sont donné comme objectif de mettre en place un système d'identification permanente et de traçabilité des produits agricoles de la ferme à la table.

Conformément à cet objectif, le 25 septembre 2001, un organisme autonome sans but lucratif était créé : Agri-Traçabilité Québec inc. Le premier mandat confié à Agri-Traçabilité Québec est de mettre en place un système de traçabilité dans les secteurs bovin, ovin et porcin d'ici 2005.

L'implantation du système de traçabilité est subventionnée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Le gouvernement du Québec qui est aussi responsable du règlement sur la traçabilité a octroyé une enveloppe de 21,5 millions \$ sur quatre ans pour l'implantation et le développement d'un système de traçabilité au Québec.

## Mission

Formé en vertu de la Loi sur les compagnies, partie III, ATQ a pour mission de : « contribuer à l'amélioration de la salubrité alimentaire et à la capacité concurrentielle des producteurs et productrices du Québec. Elle veille à développer, mettre en œuvre et opérer un système d'identification permanente et de traçabilité des produits agricoles tant du règne animal que du règne végétal. »

## Objectifs

- Circonscrire et éliminer rapidement une crise, en permettant de réagir rapidement à un problème de maladie des animaux d'élevage et d'innocuité des aliments.
- Retracer tout animal identifié à son troupeau d'origine, en connaître l'historique, ses déplacements et son emplacement actuel.
- Améliorer la capacité de diagnostic et de surveillance et ainsi réduire les risques liés à l'exportation et à l'importation d'animaux.

## Mandats

- Uniformiser les applications entre les différentes productions agricoles réglementées permettant de maximiser les investissements pour l'implantation de chacune des productions et réduire ainsi les coûts d'entrée à ce système
- Négocier des partenariats pour les échanges d'information entre les intervenants de la filière agroalimentaire tels, les contrôleurs laitiers, les associations de races, les systèmes de mise en marché de la production bovine, ovine et porcine, la Financière agricole, les bureaux du gouvernement, etc. Le producteur pourrait déclarer les naissances, achats, exportations ou mouvements de ses animaux à un seul endroit et les informations seraient transmises pour lui à tous les organismes avec lesquels des ententes sont conclues.
- Regrouper les activités au même endroit dans une seule base de données pour la traçabilité de toutes les productions agricoles de la ferme à la table, en maximisant l'utilisation des ressources pour réduire le coût des opérations et permettre, en cas de crise, de réagir rapidement sur toutes les entreprises agricoles afin de minimiser les impacts autant matériels que financiers.

## Règlements fédéral et provincial

Le système de traçabilité du Québec est régi par les deux paliers de gouvernement soit fédéral et provincial.

Les particularités fondamentales de notre système québécois reposent sur la nécessité de l'identification des bovins dès la naissance, sur l'obligation d'activer la boucle d'un animal et de le positionner dans un site de production prédéfini. Chaque déplacement de l'animal doit être déclaré à son entrée sur un nouveau site. Un site peut être : une étable, un pâturage, un encan, un centre de tri, une exposition agricole, un abattoir, etc...

L'identifiant choisi par les membres de la filière pour le secteur bovin se compose d'une boucle électronique et d'un panneau visuel avec code à barres reconnus par l'Agence canadienne d'identification du bétail.

Partenaires de la traçabilité au Québec :



RAPPORT DES ACTIVITÉS  
**RAPPORT DES ACTIVITÉS**  
2002-2003

---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot de la présidente</b> .....	p.3
<b>Mot de la directrice générale</b> .....	p.3
<b>Structure organisationnelle</b> .....	p.4
Conseil d'administration .....	p.4
Réunions du conseil d'administration et du conseil exécutif .....	p.4
Les comités .....	p.4
Le comité consultatif .....	p.4
Le comité d'implantation .....	p.5
<b>Les comités provisoires</b> .....	p.6
Le comité révision de la boucle.....	p.6
Le comité d'étude sur la rétention de la boucle .....	p.6
Le comité transport .....	p.7
<b>Section1 - Une équipe au service des agriculteurs et agricultrices du Québec</b> .....	p.8
L'équipe ATQ .....	p.8
Direction du développement et de l'information .....	p.8
Direction des services administratifs.....	p.9
Direction des services informatiques.....	p.10
<b>Section 2 - L'équipe en action</b> .....	p.11
Automatisation du réseau : outils pour les producteurs .....	p.11
Échange d'information avec l'Association Holstein .....	p.11
Nouvelles consignes de poses de boucles.....	p.11
Formulaire unique .....	p.12
Cartes de site .....	p.12
Remboursement des identifiants.....	p.12
Projet pilote ovin .....	p.13
<b>Section 3 - Échanges externes</b> .....	p.14
Missions étrangères .....	p.14
Visiteurs .....	p.14
<b>Section 4 - Annexes</b> .....	p.15
Organigramme .....	p.15
Informations inventoriées au 31 mars 2003.....	p.16

## Deux ans déjà

Au terme d'une seconde année d'opération, je constate avec fierté que la traçabilité fait désormais partie intégrante non seulement de notre vocabulaire, mais de la gestion quotidienne des fermes bovines québécoises.

Il faut admettre que le défi à relever au cours de ces deux années était colossal. Mettre en place un système québécois de traçabilité et procéder à l'identification de tout le cheptel bovin québécois n'étaient pas une mince affaire. ATQ a franchi ces étapes charnières avec succès grâce à ses partenaires et, surtout, grâce à la collaboration des productrices et producteurs concernés.

Pour les productrices et producteurs touchés par la nouvelle réglementation, la traçabilité a apporté sa part importante de nouvelles exigences administratives. L'équipe d'ATQ en est pleinement consciente et travaille activement à mettre en place des outils pour faciliter leur travail.

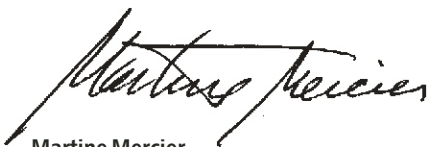
Mais au-delà des contraintes, il ne faut jamais perdre de vue que l'objectif fondamental du système québécois de traçabilité est de pouvoir réagir efficacement et rapidement en cas de crise sanitaire. C'est un travail exigeant, certes, mais tout le monde en bénéficiera en bout de ligne.

Il suffit de penser à la crise provoquée d'un océan à l'autre en mai dernier par un cas de vache folle en Alberta, pour réaliser l'importance de se doter d'un outil permettant de sécuriser nos entreprises. Sans compter qu'un tel système présente également des avantages concurrentiels indéniables dans une perspective de protection de nos marchés.

Forts de l'expérience bovine, nous poursuivons maintenant notre travail pour mettre en place un système d'identification permanente et de traçabilité dans les autres secteurs de production. De concert avec les filières concernées, tous les efforts sont déployés pour poursuivre l'implantation et bientôt, les productions ovine et porcine pourront à leur tour bénéficier de cette nouvelle assurance sécurité.

Comme vous le constaterez à la lecture du présent rapport d'activités, la collaboration et l'engagement de tous les intervenants du secteur ont été déterminants encore cette année.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier de façon particulière les producteurs et productrices agricoles, ainsi que tous les partenaires qui nous aident quotidiennement à relever le défi de la traçabilité au Québec.



Martine Mercier  
Présidente



Linda Marchand  
Directrice générale

## Agri-Traçabilité Québec : au service des producteurs et productrices agricoles du Québec.

Notre deuxième année d'opération a été marquée par la consolidation de la traçabilité en production bovine en développant des outils pour supporter le travail des producteurs et productrices. Ces outils faciliteront les déclarations exigées par la traçabilité. La création d'un formulaire unique, préparé en collaboration avec la Financière agricole du Québec et la Fédération des producteurs de bovins, les négociations avec différentes associations et partenaires pour établir des ententes de transfert d'information, sont des nouveaux moyens permettant aux producteurs de déclarer l'information à un seul intervenant et ainsi alléger la bureaucratie.

Vu l'envergure du projet, sa réussite a mobilisé beaucoup d'énergie. La collaboration de chacun des intervenants a été essentielle. L'engagement de nos employés et le haut degré de motivation avec lequel ils accomplissent leur travail vont dans le sens de la réalisation de ce qui est pour nous plus qu'un objectif, mais notre raison d'être : le service de notre clientèle.

Dans la continuité du mandat qui nous a été confié, il y a eu le lancement d'un projet pilote de la production ovine dont la traçabilité devrait s'implanter en 2004. Il faut aussi mentionner l'élaboration du projet pilote de la production porcine dont le démarrage est prévu pour bientôt.

Voici un rapport des principales activités réalisées entre le 1<sup>er</sup> août 2002 et le 31 mars 2003. Les résultats obtenus sont le fruit du travail de tout le personnel d'ATQ et de la concertation soutenue de tous nos partenaires.

En terminant, je désire remercier de façon particulière les membres de notre conseil d'administration et ceux de nos comités, pour leur support et leur implication, et tous nos partenaires du secteur de la production bovine dans la réalisation de notre mission. Bravo aux producteurs et productrices pour leurs efforts, sans leur collaboration, la traçabilité ne pourrait exister!

## Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec est formé de deux représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de quatre représentants l'Union des producteurs agricoles et un de la Financière agricole du Québec.

La présidence d'Agri-Traçabilité est assurée par madame Martine Mercier, 2<sup>e</sup> vice-présidente de l'Union des producteurs agricoles. Le vice-président est monsieur Robert Clermont, directeur en épidémiologie et santé animale au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Ils forment également, avec M. Régnald Levesque, directeur à la Financière agricole, le conseil exécutif d'ATQ.

Fin mars 2003, suite au départ de monsieur Robert Clermont pour une retraite bien méritée, et que nous remercions particulièrement pour son implication dans la mise en place de la traçabilité au Québec, une nouvelle administratrice représentante du MAPAQ a été nommée : Dr Hélène Jolicoeur.

Les autres membres siégeant au conseil d'administration, sont :

- M. Michel Dessureault, représentant de l'UPA et président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec.
- M. Clément Pouliot, représentant de l'UPA et président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec.
- M. Jean-François Samray, représentant de l'UPA et directeur général de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec.
- M. Gilles Vézina, représentant du MAPAQ et sous-ministre adjoint à l'alimentation, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

### Réunions du conseil d'administration et du conseil exécutif

Le conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec s'est réuni à 6 reprises, soit le 5 septembre, le 8 octobre, et le 12 novembre 2002, le 15 janvier, le 24 février et le 14 mars 2003. L'assemblée générale annuelle s'est tenue, conformément aux lois et règlements en vigueur dans la province de Québec, le 8 octobre 2002.

L'instance que constituait le conseil exécutif jusqu'en février 2003 s'est réunie le 28 octobre et le 18 décembre 2002.

## Les comités

Dans le cadre du processus de concertation et de consultation, le conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec s'est adjoint des ressources spécialisées qui oeuvrent au sein de deux comités : le comité consultatif et le comité d'implantation.

Trois autres comités, au statut provisoire, supportent la direction générale selon un échéancier prédéterminé, soit : le comité révision de la boucle, le comité transport et le comité d'étude sur la rétention de la boucle

### Le comité consultatif

En appui à la direction générale, il a comme rôle principal de fournir des avis techniques concernant divers aspects de la mise en place du processus de traçabilité dans une production.

Ce comité est formé de représentants techniques des différents organismes de la filière concernée. Les organismes représentés sont :

- 1 représentant de la production du bovin de boucherie ;
- 1 représentant de la production du bovin laitier ;
- 1 représentant des races laitières ;
- 1 représentant de la production ovine ;
- 1 représentant de la production porcine ;
- 1 représentant du MAPAQ ;
- 1 représentant de la Financière agricole du Québec ;
- 1 représentant de la Table qualité de l'UPA ;
- 3 représentants d'ATQ.

Ce comité s'est réuni à cinq reprises, soit : le 24 octobre, le 6 novembre, et le 20 novembre 2002, le 12 février et le 10 mars 2003. Quelques réunions restreintes ont également été tenues sur des thèmes spécifiques.

Si nécessaire, les représentants désignés à ce comité peuvent s'adjoindre une personne ressource suivant les sujets.

## Le comité d'implantation

Il a comme rôle principal d'entériner les orientations et des modalités d'application aux différents secteurs de production. Il est formé de représentants et représentantes du secteur concerné par le processus de traçabilité en cours. Le comité est appelé à réagir à certaines exigences ou dispositions réglementaires au nom des producteurs. Il a aussi comme mandat de faire connaître les réalités du secteur et les impacts du système sur l'ensemble de la filière.

Dans le secteur bovin, ce comité est formé des représentants mandatés par les différents organismes de la filière.

Les organismes représentés sont :

- La Fédération des producteurs de bovins du Québec;
- La Fédération des producteurs de lait du Québec;
- Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec;
- Le Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec;
- La Coopérative des inséminateurs du Québec;
- Holstein Canada;
- Le Conseil québécois des races laitières et les 5 associations de races laitières (Association des éleveurs Jersey du Québec, Club Suisse Brune du Québec, Holstein Québec, Société Ayrshire du Québec, Société des éleveurs de bovins du Québec);
- Le Comité conjoint des races de boucherie et les 10 associations de races de boucherie (Blonde d'Aquitaine, Highland, Shorthorn, Piémontais, Limousin, Simmental, Hereford, Charolais, Salers et Angus);
- La Fédération des producteurs de bovins biologiques;
- La Financière agricole du Québec;
- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
- Agri-Traçabilité Québec.

Ce comité s'est réuni à deux reprises, soit le 31 octobre 2002 et 14 mars 2003.



Jeu de boucles, visuelle et électronique

# LES COMITÉS PROVISOIRES

## Le comité révision de la boucle

Ce comité a comme but premier de trouver une composition physique de l'identifiant répondant aux besoins et aux critères de la filière bovine québécoise, et de corriger les problèmes rencontrés dans la dernière année. Il travaille en respectant le plus possible les demandes des intervenants afin de trouver une conformation pour l'identifiant qui satisfasse l'ensemble de la filière bovine. Il fait ses recommandations au comité d'implantation de la filière bovine qui a la responsabilité de choisir le prochain identifiant.

Les recommandations du comité sur le choix du prochain identifiant ont été présentées le 14 mars 2003 aux représentants de la filière bovine (comité d'implantation). Ces recommandations ont été approuvées à la majorité. Un appel d'offres sur invitation a été lancé à la fin mars à différents fournisseurs pour le prochain contrat. De plus, il a été convenu de faire des essais techniques avec les boucles des différents fournisseurs qui auront soumissionné.

Les organismes représentés sont :

- Le Comité conjoint des races bovines du Québec ;
- Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec;
- La Financière agricole du Québec;
- La Coopérative d'insémination du Québec;
- La Fédération des producteurs de lait du Québec;
- La Fédération des producteurs de bovins du Québec;
- Conseil québécois des races laitières;
- Agri-Traçabilité Québec.

Ce comité s'est réuni à 6 reprises, soit : le 2 décembre 2002, le 28 janvier, le 21 février, le 10 mars, le 14 avril et le 22 avril 2003.



Source : TCN

## Le comité d'étude sur la rétention de la boucle

Ce comité a pour mandat de trouver des pistes de solution et d'information relatives à la perte des identifiants. Pour ce faire, ATQ a entrepris un projet pilote sur la rétention des identifiants dans des fermes laitières. Ces travaux se font en partenariat avec le PATLQ et la compagnie Allflex, fournisseur actuel d'ATQ.

Les objectifs de ce projet permettront de recommander l'emplacement idéal dans lequel on optimisera la rétention des identifiants et de trouver des pistes de solution quant aux installations déjà existantes chez nos producteurs. De plus, le projet évaluera deux types de parties mâles de la boucle électronique. Leur mandat se poursuit au cours de l'année 2003 et les résultats sont prévus pour la fin de l'été.

Les organismes représentés sur le comité sont :

- La Fédération des producteurs de bovins du Québec;
- La Financière agricole du Québec;
- Holstein Canada;
- Le Programme d'analyse de troupeaux laitiers du Québec;
- Allflex;
- Agri-Traçabilité Québec.

Ce comité s'est réuni à quatre reprises, soit : le 2, le 11 et le 16 décembre 2002 ainsi que le 11 février 2003.

## Le comité transport

Le transport étant un volet important dans notre système de traçabilité, le comité se penche sur les moyens efficaces d'impliquer les camionneurs dans la transmission des informations nécessaires à la continuité de la traçabilité des bovins. Ce comité a pour mandat de vérifier que la réglementation prévue pour les transporteurs au début 2004 soit applicable dans tous les secteurs de production bovine. Suite à sa réflexion, le comité suggèrera au ministère les modifications qui devraient être apportées à leur règlement.

Les organismes représentés sont :

- Fédération des producteurs de bovins du Québec;
- Fédération des producteurs de lait;
- La Financière agricole du Québec;
- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
- Agri-Traçabilité Québec.

Le comité invitera des représentants des transporteurs du Québec à participer aux rencontres du comité.

Ce comité s'est réuni à 2 reprises, soit le 27 mars et le 11 avril 2003.



Source : ATQ

# SECTION 1 - UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES DU QUÉBEC

## L'Équipe ATQ

En 2002

La direction générale d'ATQ est assurée par madame Linda Marchand. Afin de mener à terme sa mission et de rencontrer les objectifs établis par son conseil d'administration, Agri-Traçabilité Québec est formé d'une structure administrative regroupant trois directions :

- Direction du développement et de l'information;
- Direction des services administratifs;
- Direction des services informatiques.

### Direction du développement et de l'information

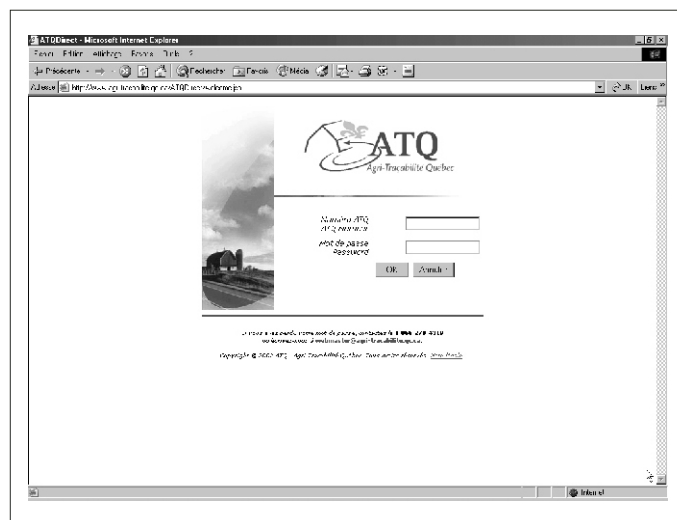
L'équipe, sous la supervision de madame Francine Lapointe, a comme mandat de coordonner les différents projets d'implantation de traçabilité dans les nouvelles productions. Le personnel est très impliqué dans le comité consultatif et les comités provisoires. Cette direction assume aussi les communications internes et externes.

En effet, la direction est responsable de la mise en place de différents outils de communication comme le site Internet transactionnel pour les producteurs, le site Internet informationnel, la chronique « ATQ vous informe » publiée dans « La Terre de chez nous », et la boucle virtuelle.

Une attention particulière a été apportée pour le soutien aux producteurs et productrices qui utilisent le site Web transactionnel (ATQ Direct) pour faire leurs déclarations à ATQ. Un feuillet explicatif intitulé « Notre site Web » a été réalisé afin de promouvoir l'utilisation d'ATQ Direct. Aujourd'hui, un peu plus de 2200 producteurs effectuent leurs déclarations à partir du Web. Le site ATQ Direct leur permet en temps réel d'obtenir le portrait de leurs transactions dans la banque de données d'ATQ. Dans cette perspective, un projet est en cours pour s'assurer que le site ATQ Direct répond aux besoins de ses utilisateurs. Il sera mis à jour régulièrement.



Site web



Site transactionnel

# SECTION 1 - UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES DU QUÉBEC

L'outil d'information « La Boucle virtuelle » est envoyé selon les besoins aux différents partenaires de la traçabilité au Québec. Il a été utilisé à 6 reprises afin de les informer sur différents sujets tels, le nouveau pense-bête, le remboursement des boucles, le site Internet, les appareils de lecture, les nouvelles consignes de pose des boucles et les obligations du producteur lors de l'achat d'un bovin d'une autre province.

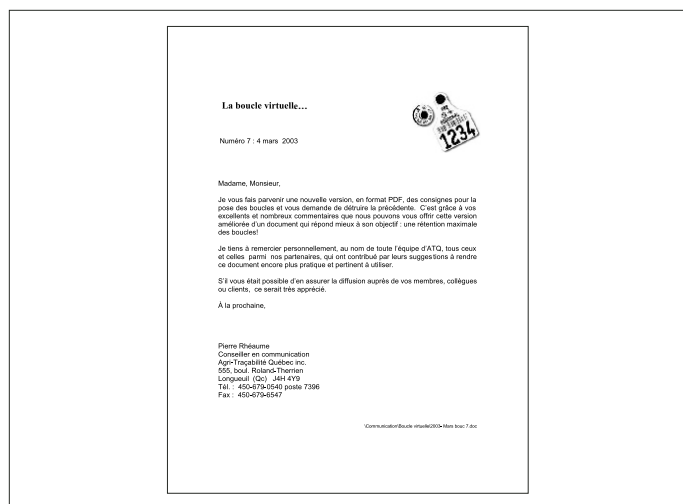
Parmi les autres activités de communication, des articles ont été publiés dans des revues spécialisées comme « Holstein Québec » et « Bovins du Québec ». De plus, deux communiqués de presse ont été distribués à plus de 19 hebdomadaires et quotidiens.

Une entrevue dans le cadre de l'émission « Cultivé et bien élevé » a été réalisée au cours de l'été dernier, nous permettant d'expliquer à la population l'engagement pris par les producteurs du Québec.

ATQ a également été présent, lors d'un kiosque d'information en octobre dernier à « Expo-Bœuf » de Victoriaville. Ce kiosque a permis à plusieurs producteurs de bovins de boucherie de voir les différents appareils de lecture qui étaient en cours de développement, de s'informer sur leurs obligations et sur l'utilisation du site Web d'ATQ.

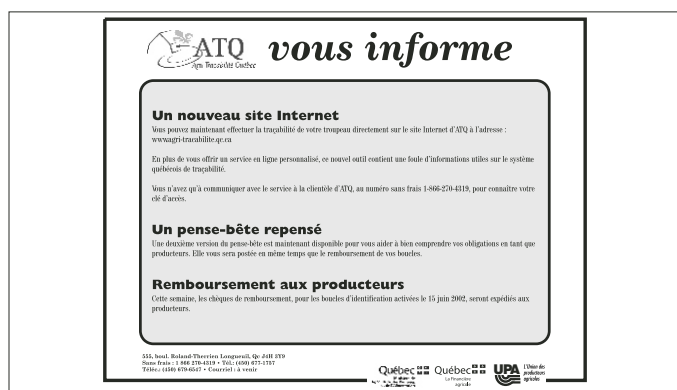
À l'interne, nous travaillons à la mise en place d'un canal de communication qui permettra de transmettre encore plus efficacement au personnel de première ligne toute information jugée pertinente pour le bon fonctionnement des opérations.

Du travail de terrain a été réalisé avec certains transporteurs et encans afin de bien cerner la logistique du transport des bovins lors des transferts de site. Cette analyse a permis de bien cibler les problématiques engendrées pour la lecture des numéros des identifiants.



« La Boucle virtuelle »

Des chroniques d'information dans « La Terre de chez nous » sous la rubrique « ATQ vous informe » ont été diffusées pour informer et répondre à des questions fréquemment posées à notre personnel.



« ATQ vous informe »

## Direction des services administratifs

Sous la direction de monsieur Daniel Marcheterre, une équipe de 16 employés s'affaire à la bonne marche du service à la clientèle et des opérations incluant les activités de comptabilité. Les services administratifs comptent deux départements complémentaires : un centre d'appels et un centre de traitement des documents.

## Centre d'appels

Le personnel renseigne les intervenants sur les différentes obligations, la pose des boucles ou toute autre question relative à la traçabilité. De plus, les producteurs utilisent ce service pour commander des identifiants, les activer ou faire leur déclaration d'événement.

En période d'affluence, du personnel temporaire se joint à cette équipe afin d'offrir aux producteurs un service rapide et efficace.

# SECTION 1 - UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES DU QUÉBEC

## Centre de traitement des documents

Le centre de documents a pour fonction de vérifier la conformité des formulaires de déclaration et d'en faire la saisie sur une base quotidienne. Des campagnes de rappels téléphoniques s'effectuent pour valider des informations et clarifier certains documents. Un suivi est fait sur les délais de déclaration par type d'intervenant afin de s'assurer que l'information parvienne, tel que prévu, de façon hebdomadaire en ce qui a trait aux abattoirs, équarisseurs, encans.

### En 2002

Parmi les différents dossiers qui ont été confiés à cette direction en cours d'année, deux retiennent particulièrement l'attention. En effet, un premier remboursement a eu lieu au mois d'octobre 2002, pour les boucles activées en date du 15 juin 2002, et un second remboursement a eu lieu en mars 2003, pour celles activées en date du 31 décembre 2002.

Un système d'archivage des documents a été mis en place permettant aux commis des opérations d'avoir, en tout temps, toutes les informations reçues des différents intervenants. Les documents archivés sont : les inscriptions, les commandes, les activations et toutes les autres déclarations. Presque tous les documents sont présentement archivés, ce qui diminue considérablement le temps de recherche et les coûts d'entreposage des archives.

On a également procédé à l'analyse du système téléphonique actuel, dans le but d'offrir à notre clientèle, un service plus adapté à leurs besoins tout en améliorant l'efficacité des opérations.

Une nouvelle méthode de paiement des identifiants a été négociée avec les différentes institutions financières. Cette entente permet maintenant aux producteurs d'effectuer le paiement de leurs identifiants à leur institution financière. Cette méthode de paiement améliorera la rapidité avec laquelle la commande sera traitée et livrée.

## Direction des services informatiques

La direction est assurée par monsieur Éric Gardner qui supervise le travail de 4 personnes. Cette équipe a comme mandat la maintenance des applications informatiques développées par la firme Covansys ainsi que le développement des améliorations au système. Cette direction est également responsable de la gestion du parc d'ordinateurs (bureautique) et de la sécurité du réseau.

### En 2002

Au cours de la dernière année, ils ont tout particulièrement contribué au succès de l'opération du remboursement des identifiants aux producteurs. L'équipe informatique a aussi œuvré au développement et au soutien d'applications opérationnelles, en plus de favoriser l'intégration de l'automatisation des échanges électroniques avec les différents intervenants et principalement les encans.

Grâce au travail soutenu de cette équipe, nous avons également mis en service le site Web d'Agri-Traçabilité Québec, dans sa partie transactionnelle, à l'intention des producteurs et productrices.

Parmi les autres activités réalisées, notons le développement d'une assurance qualité sur les informations de la banque de données, l'étude et l'élaboration d'une stratégie pour la relève informatique, des rencontres pour la mise en place d'un nouveau système téléphonique plus performant, par le biais d'une étude d'opportunité et d'impact et enfin, l'écriture de guides de procédures informatiques.

Dans le but de faciliter le travail des producteurs à respecter leur engagement envers ATQ, des liens ont été créés avec différentes organisations afin de permettre des échanges d'information dans un format électronique. Ce travail se continuera dans les prochains mois, ce qui permettra d'alléger davantage la tâche des producteurs quant à leurs déclarations à ATQ.

Les différentes possibilités pour la mise en place d'un plan de relève en cas de désastre ont été analysées et des recommandations ont été présentées au conseil d'administration d'ATQ. Il devra être mis sur pied dans la prochaine année et assurera la continuité des services d'ATQ dans des délais très courts.

Le MAPAQ a également procédé à un deuxième audit de sécurité qui portait sur le protocole de validation et de saisie de l'information.

Grâce aux intervenants de la filière bovine, plusieurs réalisations sont devenues possibles. Il est important de les souligner puisqu'ils ont permis à notre système de traçabilité d'être plus performant.

## Automatisation du réseau : outils pour les producteurs

Le Programme d'aide à l'automatisation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est demeuré une priorité en 2002-2003. L'automatisation optimale des lieux stratégiques, tels les encans, les expositions agricoles, les abattoirs, permettra d'atteindre une plus grande efficacité et une plus grande rapidité dans le transfert des données, tout en diminuant les erreurs lors de la transmission.

L'automatisation du réseau des encans est maintenant complétée. En plus de transférer les informations obligatoires, ils transfèrent maintenant à ATQ, les informations sur les activations des identifiants pour les producteurs qui y amènent leurs jeunes veaux.

Le programme du MAPAQ a aussi permis au PATLQ de modifier son programme informatique afin d'offrir à leurs producteurs le service de transférer pour eux les informations requises à ATQ lors de leurs visites de contrôle.

Finalement, l'Association des expositions agricoles du Québec dispose maintenant d'un logiciel modifié qui assure aux producteurs que tous les animaux présents lors des expositions sont enregistrés et déclarés dans la base de données d'ATQ.


La priorité, pour la seconde année du programme d'automatisation, continuera d'être accordée aux développements d'outils de transmission pour les producteurs, aux centres de tri, aux abattoirs et aux transporteurs.

## Échange d'information avec l'Association Holstein

Afin d'alléger la tâche des producteurs, des discussions sont en cours avec cette association pour mettre en place un processus qui permettrait d'échanger entre ATQ et l'Association de l'information pertinente afin de mettre à jour le dossier de leurs membres. Cette entente permettrait aux producteurs de faire leurs enregistrements à leur association et cette dernière transférerait les informations nécessaires à la banque de données d'ATQ afin d'activer les boucles correspondant au numéro d'enregistrement.

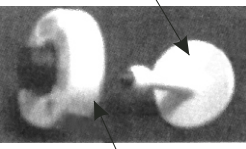
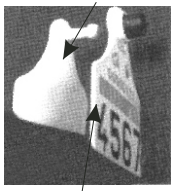
## Nouvelles consignes de poses de boucles

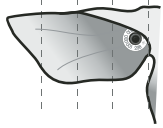
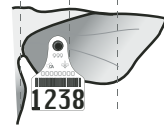
Suite aux plaintes des producteurs sur la chute de leurs identifiants, plus d'une vingtaine de fermes ont été visitées. Il a été constaté que la consigne de pose des identifiants n'était pas assez claire. Une nouvelle version des consignes a été conçue. Elle schématise bien l'endroit où poser les boucles pour obtenir une rétention maximale. Le réseau des partenaires a collaboré à l'amélioration du contenu et en a assuré la diffusion auprès de leurs membres, collègues et/ou clients.



**POUR UNE RÉTENTION MAXIMALE DE VOS BOUCLES**

**APPLYING THE TAGS FOR MAXIMUM RESULTS**

<p><b>Oreille droite, couple électronique</b> <i>Right ear, electronic set</i></p> <p>Pièce mâle derrière l'oreille <i>Male part on the back side of the ear</i></p>  <p>Pièce femelle électronique devant l'oreille <i>Female part on the inside of the ear</i></p>	<p><b>Oreille gauche, couple visuel</b> <i>Left ear, visual set</i></p> <p>Pièce mâle derrière l'oreille <i>Male part on the back side of the ear</i></p>  <p>Pièce femelle devant l'oreille <i>Female part on the inside of the ear</i></p>
--	---

<p>1<sup>er</sup> quart de l'oreille <i>First quarter of ear</i></p> 	<p><b>OUI</b> <b>YES</b></p>	<p>1<sup>er</sup> tiers de l'oreille <i>First third of ear</i></p> 
---	----------------------------------	--

Chaque boucle doit être posée entre les nervures: couple électronique à 1/4 de distance de la tête; couple visuel à 1/3 de distance de la tête: comme sur le dessin ci-dessus.

*Each tag must be applied between the cartilage in the ear: Electronic set: to a distance of a quarter of the ear size from the head: Visual set: to a distance of third of the ear size from the head. As shown on above drawings.*

Consignes de pose de boucles

# SECTION 2 - L'ÉQUIPE D'ATQ EN ACTION

## Formulaire unique

Le nouveau formulaire unique de transaction des animaux vivants, a été élaboré en étroite collaboration avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec et la Financière agricole du Québec, dans le but de faciliter la gestion des opérations sur les fermes. Une résolution adoptée à l'assemblée générale de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, l'an dernier est à son origine.

Présenter un seul formulaire en remplacement de quatre déjà existants a représenté tout un défi. Ce formulaire unique permettra aux producteurs de faire leurs déclarations à la fois à la FADQ et chez ATQ. Il sera offert en versions papier et électronique dès la fin du printemps 2003.

Formulaire unique

## Cartes de site

De nouveaux exemplaires de la carte de site ont été expédiés aux producteurs ainsi qu'une carte format de poche que le producteur peut conserver sur lui en tout temps. Cette carte de site doit être affichée dans chacun des sites de production de l'éleveur et il est très important qu'elle soit visible à la porte où les animaux sortent des bâtiments.

Des cartes de site autocollantes ont aussi été envoyées pour afficher à l'endroit où le producteur conclue habituellement ses transactions afin de les avoir facilement sous la main lorsqu'il contacte un transporteur, un équarisseur ou tout autre établissement où iront leurs animaux.

Cartes de site

## Remboursement des identifiants

Suite à l'engagement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, de l'Alimentation du Québec de rembourser toutes les boucles posées et activées à ATQ sur le cheptel existant lors de l'opération de l'identification massive, le mandat a été confié à ATQ de faire les remboursements au nom du ministre.

Un premier remboursement pour toutes les boucles posées et déclarées à ATQ avant le 15 juin 2002, a été posté aux producteurs au cours du mois d'octobre. Ce délai a été nécessaire pour le temps des saisies et des vérifications. À cette date, plus de 841 404 jeux de boucles ont été remboursés pour un montant de 1 684 096 \$.

Agri-Traçabilité Québec a reçu plusieurs résolutions de différentes fédérations de producteurs qui demandaient de prolonger la période de remboursement. Sur recommandation du conseil d'administration d'ATQ, le ministre a accepté de prolonger la période de remboursement au 31 décembre 2002 dans le respect du budget initial établi. Un deuxième remboursement pour les boucles activées en date du 31 décembre 2002, a été expédié dans la semaine du 24 mars 2003, totalisant plus de 355 127 jeux de boucles supplémentaires remboursés.

### Projet pilote ovin

Le 26 novembre 2002, des représentants de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) et d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ) étaient réunis dans la région de Côte du Sud pour annoncer le démarrage du projet pilote de la traçabilité en production ovine et effectuer la pose des premières boucles.

En janvier dernier un représentant d'ATQ a visité plusieurs fermes participant au projet pilote. Cette tournée a permis d'échanger avec les producteurs et de bien comprendre les réalités de terrain à l'implantation du système de traçabilité dans la production ovine. Le développement de ce dossier se poursuit afin que tout soit en place lorsque la réglementation entrera en vigueur.



Source : FPAMQ

## SECTION 3 - ÉCHANGES EXTERNES EXTERNES

---

### Missions étrangères

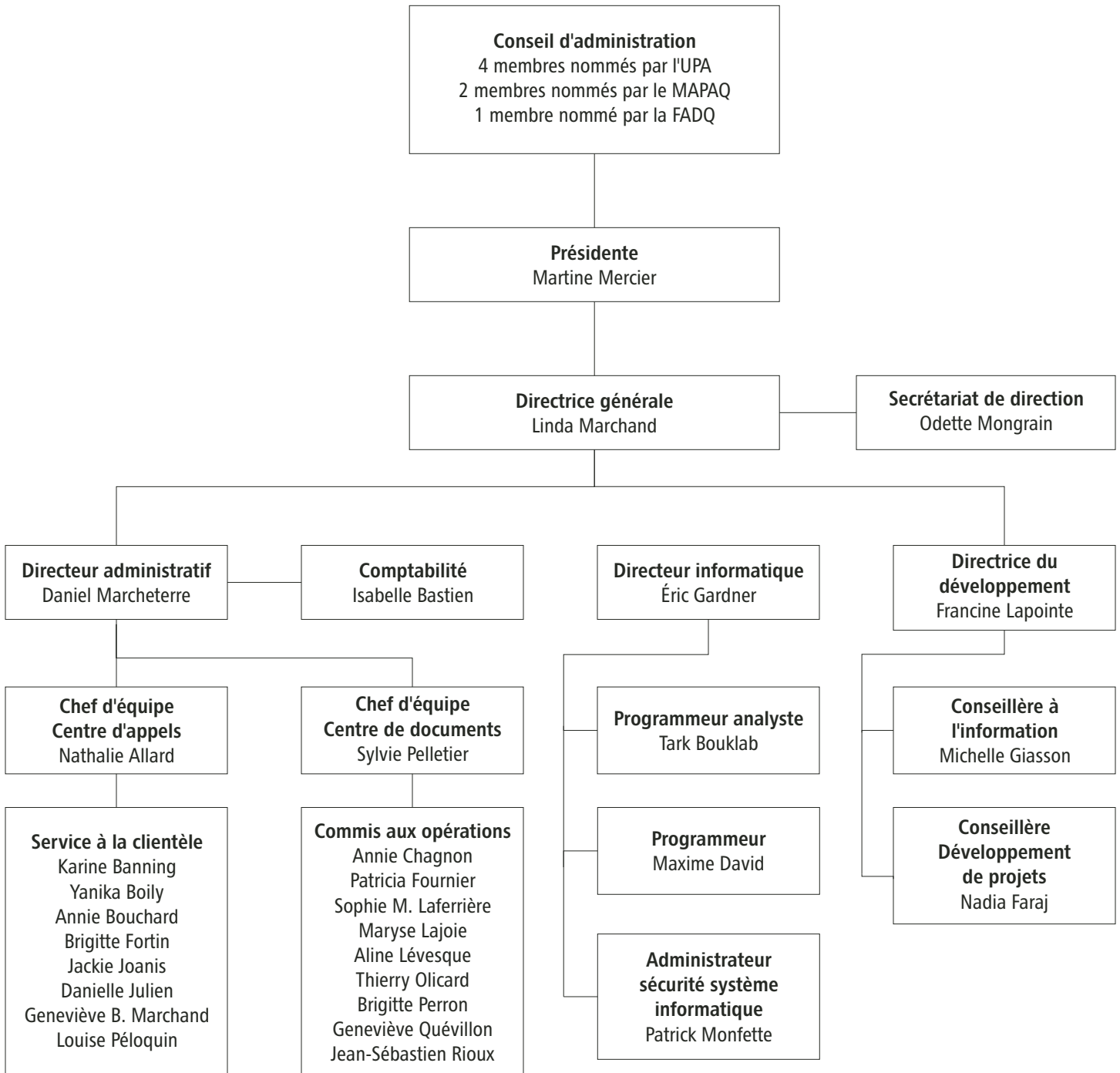
Une des difficultés majeures rencontrées depuis la mise sur pied d'ATQ, est certes le respect des exigences de la commission d'accès à l'information tout en permettant des échanges d'information pour faciliter le travail des producteurs. Une mission a été réalisée en France, Belgique et Hollande en septembre 2002 pour prendre connaissance des mesures restrictives auxquelles les pays européens faisant de la traçabilité étaient confrontés. Les administrateurs d'ATQ voulaient connaître leurs réalisations en matière d'échange d'information avec les différents partenaires de l'industrie. Cette mission a notamment permis de rencontrer les organismes impliqués en traçabilité pour la France, tels que Arsoe, organisme de traçabilité en production bovine, le ministère de l'Agriculture de France, la Commission nationale de l'informatique et des libertés de la France et l'institut d'élevage. En Belgique, ils ont rencontré le ministère de l'Agriculture et la direction de Sanitel qui est l'organisme responsable de la traçabilité. Il a été possible de rencontrer les représentants du ministère de l'Agriculture et le directeur de l'agence de traçabilité hollandaise.

Cette mission a été très enrichissante pour tout le groupe et a permis d'élaborer des pistes de solutions.

### Visiteurs

Comme le système de traçabilité du Québec est le seul au monde conçu sur une base d'un identifiant électronique avec des déclarations de mouvements électroniques et des endroits automatisés de rassemblements d'animaux, ATQ reçoit de plus en plus de demandes pour venir visiter les installations québécoises. Notamment depuis l'automne 2002, ATQ a reçu la visite de deux groupes de la France, soit des membres de l'institut de l'élevage et du ministère de l'Agriculture de la France, des acheteurs d'animaux de bovins des États-Unis et du Nouveau-Brunswick.

# SECTION 4 - ANNEXE : ORGANIGRAMME



## SECTION 4 - ANNEXE : STATISTIQUES

Informations en date du 31 mars 2003	
Nombre de producteurs de bovins inscrits	16 227
Nombre de boucles commandées	2 232 942
Nombre de boucles remboursées au 15 juin 2002	841 404
Nombre de boucles remboursées au 31 décembre 2002	355 127

**Coordination et rédaction** : Francine Lapointe, Pierre Rhéaume, Linda Marchand et Odette Mongrain  
**Statistiques** : Éric Gardner

**Photos page couverture** : TCN et ATQ  
**Conception graphique et impression** : Julie Côté, Formplus inc.

Dépôt légal, 2<sup>e</sup> trimestre 2003

Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec ISSN 1705-6039



555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec J4H 3Y9  
Téléphone : (450) 677-1757 · Sans frais : 1 866 270-4319  
Télécopieur : (450) 679-6547 · Sans frais : 1 866 473-4033  
Site internet : [www.agri-tracabilite.qc.ca](http://www.agri-tracabilite.qc.ca)

